Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Administration fiscale

Par vardi

Bonjour

Psychologue clinicienne dans le cadre d'auto entrepreneur depuis 2018, aujourd'hui l'administration fiscale m'impose une taxe d'habitation alors que je suis soumise à la cotisation foncière des entreprises (CFE).
J'ai signé un bail professionnel non meublé depuis septembre 2022.
Il s'avère que je ne vis pas dans mon bureau !!
C'est la 1er fois que je suis soumise à une taxe d'habitation !

Qu'est-ce que dit la loi ?

Cordialement
Vardi